

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
Séance du 16 décembre à 20 heures 30.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : MOREAU Denis, TARBY Alexandra (1^{er} Adjoint), JEANNIN Jean-Philippe, MAITREJEAN Hubert JACQUEMARD Fabien, PIQUET David, VERGOBY Cyril.

Absents excusés : REVERDY Laurent (procuration à Vergoby Cyril), JEUDY Bernard (Procuration à Jeannin Jean-Philippe).

Absents : BOECK Stéphane,

Secrétaire de séance : MAITREJEAN Hubert

Convocation : 10/12/2015 Affichage : 10/12/2015

Votants : 9

- Reprise de l'ordre du jour de la séance du 10/12/2015

ORDRE DU JOUR

2°) TAXE DE VOIRIE EX TAXE DE REMEMBREMENT AF:

Suite à la dissolution de l'association foncière, la commune décide de reconduire une taxe de voirie qui se substitue à la taxe de remembrement autrefois collectée par l'AF, pour assumer la charge d'entretien au titre des chemins ruraux pour les parcelles remembrées.

Le montant est fixé à 7€ l'hectare. (8 pour, 1 proposition augmentation sur les 3 taxes)

3°) REDEVANCE ORDURE MENAGERES SICTOM:

La redevance globale de la commune au titre du SICTOM, sur le taux de 276 ha, s'élève à 19 853 € pour 16 237 € de recettes, soit une participation sur le budget de la commune de 3 616 € (18.22 %).

Devant les baisses de dotations, il est proposé au CM un ajustement sur les tarifs de redevance dû par les habitants pour limiter l'impact de cette charge financière sur le budget communal.

Avis défavorable (4 pour, 5 contre).

4°) CARTE COMMUNALE:

Suite à la réunion publique tenue le 10 novembre 2015, le cabinet Jura Habitat envisagerait la possibilité d'implantation de constructions en double rideau (jusqu'alors refusées et qui a faussé le choix du départ) par suppression d'autres parcelles.

Le CM souhaite maintenir les possibilités définies, sans suppression, mais avec ajout des parcelles en double rideau proposées.

Prochaine étape : enquête publique pour février 2016.

5°) INFOS DIVERSES:

- Arrivée du Père Noël : Salle de l'écluse samedi 19/12/2015
- Repas des anciens : Salle de l'écluse dimanche 31/01/2015

La séance est levée à 22 H 10

Le Maire,
Denis MOREAU